



Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal
Séance du lundi 7 décembre 2009 à 20 heures

Nombre des conseillers élus : 27
Conseillers en fonction : 27
Conseillers présents : 21 Absents : 6 Procurations : 5

Sous la Présidence de M. René LACOGNE, Maire.

Membres présents : M. Adrien GASSER – Mme Monique WENDLING - M. Jean-Michel VALENTIN – Mme Christine LATOURNERIE – Mme Sylvie REEB - Mme Christine KOCHER - M. Raymond VINCENT, adjoints.

M. Alain BUEB - M. Jean-Paul MEYER – M. Rémy WALTER - Mme M-Jeanne BARTH – Mme Francine PUTHOD – Mme Anne PONTON - Mme Corinne RIFF-SCHAAL – M. Michaël GARNIER – Mme Isabelle SCHLENCKER – Mme Valérie RUFFENACH – M. Louis LINDNER - Mme Marlène HUSSER-SCHAAL - Mme Sonya DIETSCH.

Membre absent excusé : Mme Elisabeth PETIT, procuration à Mme Christine LATOURNERIE - M. Martial BELLON, procuration à Mme Sylvie REEB - M. Georges DELORME, procuration à M. Michaël GARNIER – M. Sébastien MEHL - M. Luc LABOUREUR, procuration à M. Louis LINDNER – Mme Danièle SENDEL, procuration à Mme Marlène HUSSER-SCHAAL.

L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du P.V. du C.M. du 9 novembre 2009.
2. Bail de location H.M.
3. Subventions associations.

Points d'informations.

4. Questions écrites.
5. Réponse question orale du CM du 9/11/09
6. Information points CUS.
7. Informations du Maire.



1. Approbation du P.V. de la réunion du C.M. du 7 décembre 2009.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité

2. Bail de location H.M.

En date du 24 novembre 2008, le conseil municipal a décidé à l'unanimité la création d'une micro-crèche.

Pour permettre l'ouverture de cette structure prévue le 4 janvier 2010, dans un logement situé 9, rue Camille Claudel géré par Habitation Moderne, il y a lieu de mettre en place une convention avec la dite société pour fixer les droits et obligations des parties signataires pour la location de cette micro-crèche.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité
demande de rajouter les modifications suivantes :

à l'article 4 « Loyer » - 2^e alinéa

Ce loyer est composé d'un loyer de base et d'un complément, sur une durée de 9 ans, correspondant au remboursement de l'emprunt de financement des investissements spécifiques.

à l'article 4 « Révision du loyer »

Le loyer **de base** fixé ci-dessus...
Et autorise le Maire à signer bail de location
et tout documents y rapportant

PJ : Projet du bail.



3. Subventions associations.

En date du 12 novembre 2009, la commission s'est réunie pour examiner les différentes demandes de subventions des associations.

La commission, à l'unanimité des membres présents, propose au C.M. de retenir les subventions suivantes :

		<i>Subvention exceptionnelle</i>	<i>Subvention totale</i>
<u>A – Sport</u>			
a) Cercle Sportif Fegersheim (foot)	5 500,00 €		5 500,00 €
b) Cercle Sportif St-Amand (basket)	6 800,00 €		6 800,00 €
c) Karaté Club	1 800,00 €		1 800,00 €
d) Dyf Motorsport (cross country)		500,00 €	500,00 €
<u>B – Secours/Sécurité</u>			
a) Sapeurs-Pompiers	3 000,00 €		3 000,00 €
- section adultes 1000,-€			
- section jeunes 2000,-€			
TOTAL	17 100,00 €	500,00 €	17 600,00 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 du Budget primitif 2009.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,
approuve le versement des subventions
détaillé dans le tableau ci-dessous.



4. Questions écrites.

Aucune question écrite n'a été transmise

5. Réponse questions orales du CM du 9/11/09

Celle de Mme DIETSCH au CM du 9 novembre 2009 :

Elle concernant la suppléance au sein de la Commission d'Appel d'Offres et d'Adjudication (CAO).

La suppléance à la CAO se fait dans l'ordre des suppléants sur la liste arrêtée par délibération du Conseil Municipal du 7 avril 2008.

Un titulaire n'a pas de suppléant attiré.

Celle du Groupe « Oser agir » reçue le 4 décembre 2009 (voir annexe)

L'article des DNA du 2 décembre 2009 parle d'un « coup de pouce pour 4 zones d'activités » dont celle de Fegersheim.

Il s'agit d'une inscription au Contrat de territoire CUS – CG67 2009 - 2014 à la demande de la CUS.

Cette inscription permet d'envisager un cofinancement par le Conseil Général de l'éventuelle zone d'activités à créer dont l'étude est en cours au niveau CUS.

Le SCOTERS a été arrêté en 2006 avec une zone à l'étendue non précisée dévolue à de la logistique et des activités de transport.

Mais les orientations du PLU sont de responsabilité communale et l'étude CUS viendra enrichir le volet développement économique du PLU.

6. Information points CUS

Bilan de la concertation préalable à la réalisation d'un pôle d'échange multimodal de la gare de Fegersheim Lipsheim.

Engagement des études permettant d'aboutir à l'avant projet et aux dossiers d'enquête publique.



Désignation d'un jury comprenant les maires de Fegersheim et Lipsheim comme membres titulaires.

Motion du Conseil de Communauté Urbaine relative aux métropoles.

Adoption du 4^e Programme Local de l'Habitat 2009 – 2014

Pour Fegersheim : taux logements aidés au 1.01.08 : 7, 99% - logements aidés
manquants 248 et 60 logements aidés inscrits au 4^e PLH.

7. Informations du Maire

M. le Maire informe l'assemblée :

- ❖ que le bulletin trimestriel « le Relais » sera dorénavant diffusé aux mois de février, mai, août et novembre.
- ❖ il est à signaler une dizaine de cas de suspicion de grippe A à travers les quatre écoles de la commune. La situation ne nécessite pas de fermeture de classes.
- ❖ le 05.12.09 a eu lieu un concert d'orgue de grande qualité par le professeur de L'Ecole de Musique Municipale et deux élèves.

❖ Agenda :

- | | |
|----------|--|
| 09.12.09 | Fête Noël Enfants du Personnel au Bowling de l'Orangerie |
| 12.12.09 | Fête personnes âgées au centre Sportif et Culturel (les colis de Noël seront distribués dans les jours qui précèdent). |
| 12.12.09 | Inauguration 3 ^e voie SNCF avec inauguration du parking à Erstein |
| 16.12.09 | Concert des élèves de l'Ecole de Musique Municipale |
| 19.12.09 | Concert des professeurs de l'Ecole de Musique Municipale |
| 08.01.10 | Vœux de la Municipalité et distinction des Sportifs Méritants |
| 16.01.10 | Remise des prix des décors de Noël au Centre Sportif et Culturel |
| 29.01.10 | Fête du personnel au Royal Palace de Kirrwiller |

Avant de clore la séance vers 21h45 le Maire remercie l'ensemble des conseillers pour leur engagement au sein du Conseil Municipal et des Commissions tout au long de l'année 2009.

Il leur souhaite, ainsi qu'à leurs familles, de joyeuses fêtes de fin d'année.